EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

ASSOCIÉ
Yann BERTHAUD
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes

HANDI LYON RHONE

Siège social : Les Jardins d'Entreprises, 213 Rue de Gerland Bâtiment F - 69007 Lyon
Association déclarée – Secteur action sociale
Siren : 497 726 703

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOCCAD LYON RHONE ALPES

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

SAS au Capital 7 622,24 € - SIRET 312 729 106 00053
7 Rue Jean-Elysée Dupuy – 69410 Champagne-Au-Mont-D'Or
Tel. 04 78 27 12 05
RCS LYON - APE 6920Z - TVA intracommunautaire FR 52312729106

EXPERTISE COMPTABLE | CONSEIL

Bureau de Décines
22 Avenue Jean Jaurès
69150 Décines-Charpieu

Tel. 04 72 05 65 65

SOCCAD RHONE-ALPES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

HANDI LYON RHONE

Siège social : Les Jardins d'Entreprises, 213 Rue de Gerland Bâtiment F - 69007 Lyon
Association déclarée – Secteur action sociale
Siren : 497 726 703

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale HANDI LYON RHONE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HANDI LYON RHONE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association HANDI LYONRHONE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Chiffre d'affaires :

 Nous avons pris connaissance du processus de détermination et de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont également consisté à :

 - Prendre connaissance des différentes conventions signées ;
 - Vérifier le bon rattachement des produits à l'exercice ;
 - Analyser et vérifier l'application des contraintes conventionnelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

Vérification du rapport de moral et financier et des autres documents adressés à l'assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société[1] à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limonest,
Le 15 juin 2024

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
Représenté par Yann Berthaud
Commissaire aux comptes



HANDI LYON RHONE NF

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	411 152	288 311	122 841	140 718
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	411 152	288 311	122 841	140 718
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées	1 029 084		1 029 084	1 025 236
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres	61 121		61 121	60 352
		TOTAL	1 090 205		1 090 205	1 085 589
		Total I	1 501 358	288 311	1 213 046	1 226 308
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	186 831		186 831	215 425
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	103 589		103 589	88 597
		TOTAL	290 421		290 421	304 023
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 557 215		1 557 215	1 448 990
		Charges constatées d'avance (4)	104 174		104 174	25 604
		Total II	1 951 812		1 951 812	1 778 617
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)			3 453 170	288 311	3 164 858	3 004 925
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.11.1

HANDI LYON RHONE NF

Passif		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	814 605	814 605
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	1 016 546	726 192
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**55 652**	**290 353**
	Situation nette (sous-total)	**1 886 804**	**1 831 151**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	8 187	10 117
	Provisions réglementées		
	Total I	**1 894 992**	**1 841 269**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques	62 080	75 000
	Provisions pour charges	341 964	302 521
	Total III	**404 044**	**377 521**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 956	61 584
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	627 311	646 817
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	11 967	10 734
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	80 586	66 998
	Total IV	**865 821**	**786 134**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**3 164 858**	**3 004 925**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.11.1

HANDI LYON RHONE NF

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	428 936	246 965
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 622 587	4 463 558
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	406 315	624 395
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	4 002	2 081
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**5 461 840**	**5 336 999**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 017 084	930 452
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	307 976	275 240
	Salaires et traitements	2 642 887	2 569 379
	Charges sociales	999 274	937 247
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	55 838	76 044
	Dotations aux provisions	404 044	302 521
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	456	5 000
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**5 427 562**	**5 095 886**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**34 278**	**241 113**

Edité à partir de Loop V5.11.1

HANDI LYON RHONE NF

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations	15 493	27 093
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	6 924	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	22 417	27 093
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)	22 417	27 093
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	56 695	268 206
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	1 537	25 516
	Sur opérations en capital	3 337	5 483
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	4 874	31 000
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	110	309
	Sur opérations en capital	1 396	2 115
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	1 506	2 424
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	3 368	28 575
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII	4 410	6 429
	Total des produits (I + III + V)	5 489 132	5 395 093
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 433 479	5 104 740
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	55 652	290 353
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature	5 004	5 087
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	Total	5 004	5 087
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature	5 004	5 087
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total	5 004	5 087

Edité à partir de Loop V5.11.1

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
Téléphone : +33 (0)4 37 64 75 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 75 09
Site internet : www.kpmg.fr

Handi Lyon Rhône

Annexe aux comptes annuels clos au 31/12/2023

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Ce rapport contient 14 pages

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Classification KPMG Confidential

Table des matières

1 Faits majeurs de l'exercice 2
1.1 Evènements principaux 2
1.2 Evènements post-clôture 2

2 Principes et méthodes comptables 3
2.1.1 Présentation des comptes 3
2.1.2 Méthodes générales 3
2.1.3 Changement de méthode comptable 3
2.1.4 Changements d'estimation 3
2.1.5 Corrections d'erreurs 3

3 Informations relatives au bilan 4
3.1 Actif 4
3.1.1 Tableau des immobilisations 4
3.1.2 Tableau des amortissements 5
3.1.3 Immobilisations financières 6
3.1.4 Créances 8
3.1.5 Charges constatées d'avance 8
3.2 Passif 9
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 9
3.2.2 Provisions pour risques et charges 9
3.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires 10
3.2.4 Etat des dettes 11
3.2.5 Produits constatés d'avance 11

4 Informations relatives au compte de résultat 12
4.1 Ventilation des produits d'exploitation 12
4.1.1 Produits de tiers financeurs : subventions 12
4.2 Résultat exceptionnel 12
4.3 Reprise sur provisions, transferts de charges 12
4.4 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature 12
4.5 Autres informations 13
4.5.1 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2023 13
4.5.2 Information relative à la rémunération des dirigeants 13

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evènements principaux

Néant

1.2 Evènements post-clôture

Néant.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Principes et méthodes comptables

2.1.1 *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.1.2 *Méthodes générales*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

2.1.3 *Changement de méthode comptable*

Notre entité n'a effectué aucun changement de méthode sur l'exercice.

2.1.4 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

2.1.5 *Corrections d'erreurs*

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	31/12/2023
Constructions	0			0
Install. Géné. Agenc. Aménag.	147 244	6 126		153 371
Install. Agenc. Sameth	0			0
Matériel test Aspath	0			0
Matériel de bureau	7 200			7 200
Matériel informatique	104 316	31 471	3 737	132 050
Mobilier	116 772	1 759		118 532
Total	**352 534**	**39 356**	**3 737**	**411 153**

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.1.2 Tableau des amortissements

	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Constructions	0			0
Install. Géné. Agenc. Aménag.	102 730	9 164		102 730
Install. Agenc. Sameth	0			0
Matériel test Aspath	0			0
Matériel de bureau	6 963	237		6 963
Matériel informatique	49 614	33 215	2 341	49 614
Mobilier	75 508	13 221		75 508
Total	**234 815**	**55 838**	**2 341**	**288 312**

3.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements	Linéaire	15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire + Dégressif	2 à 5 ans 3 ans
Matériel informatique	Linéaire + Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.1.3 Immobilisations financières

	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	31/12/2023
Participations et créances rattachées	1 025 138	15 493	11 645	1 028 985
Dépôts et cautionnements	60 353	769		61 121
Total	**1 085 491**	**16 261**	**11 645**	**1 090 107**

Les mouvements sont principalement constitués des intérêts calculés sur la créance avec la SCI HLR. Les intérêts sont calculés d'après la convention d'avance en compte courant d'associés.

3.1.3.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par l'association et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par l'association	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par l'association au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations **A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus** *1. Filiale (+50% du capital détenu par l'association)*											
Société civile HLR	99	(196 748)	99%	99	99	1 025 138	45 000	230 611	(67 119)	-	-

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.1.3.2 Créances immobilisées

— Créances rattachées à des participations

- Classement par échéance

 Tableau en annexe.

— Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises
Participations	99
Créances rattachées à des participations	1 028 985

3.1.4 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 028 985	15 493	1 013 492
Créances clients et comptes rattachés	186 832	186 832	
Autres créances de l'actif circulant	103 590	103 590	
Charges constatées d'avance	104 175	104 175	
Total	**1 423 582**	**410 090**	**1 013 492**

3.1.5 Charges constatées d'avance

Charges de fonctionnement		7 445 €
Loyers		96 730 €
	Total	**104 175 €**

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2 Passif

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consummation	A la clôture
	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	814 606				814 606
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	726 193	290 353			1 016 546
Excédent ou déficit de l'exercice	290 353	(290 353)	55 652		55 652
Total	**1 831 151**	**0**	**55 652**		**1 886 804**

3.2.2 Provisions pour risques et charges

3.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour IDR	302 522	341 964	302 522	341 964
Provision pour risque	75 000	62 081	75 000	62 081
Total	**377 522**	**404 045**	**377 522**	**404 045**

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.3 *Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires*

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	341 964		341 964

Un accord d'entreprise a été signé le 28/03/2008.

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en utilisant le nouveau barème spécifié dans l'accord d'entreprise.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à : 341 964€. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Ce montant comprend les charges sociales et fiscales qui ont été calculées à hauteur de 40,74% de l'indemnité.

Le total est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3.2.4 *Etat des dettes*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 957	145 957		
Dettes fiscales et sociales	627 312	627 312		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 968	11 968		
Produits constatés d'avance	80 586	80 586		
Total	**856 823**	**856 823**		

3.2.5 *Produits constatés d'avance*

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 80 586 € et correspondent à des subventions perçues pour lesquelles les actions seront menées sur 2023 :

- TA 2020/2021 : 25 471 €
- TA 2022 : 17 528 €
- TA 2023 : 14 013

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation		
Prestations de services et de formations		428 936
Subventions d'exploitation		4 622 587
Reprises sur provisions, transferts de charges		406 315
	Total	**5 457 838**

4.1.1 Produits de tiers financeurs : subventions

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

4.2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 3 369 €. Il est composé principalement d'une quote-part de subvention d'investissement reprise au résultat pour 3 337 € et d'autres produits exceptionnels de 1 538 €.

4.3 Reprise sur provisions, transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 28 793€ et concernent principalement :

— La mise à disposition de personnel au GE Handi Lyon Rhône pour 21 105€ ;

— La mise à disposition CHEOPS 2023 pour 4 354€ ;

— Les transferts des charges d'exploitation pour 3 335 €.

4.4 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit.

Ceci correspond à :

— Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;

— Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;

— Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

L'entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes :

— Bénévolat pour un total de 5 004 € valorisé au SMIC horaire moyen

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.5 Autres informations

4.5.1 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2023

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	-
Non cadres	67	-
Total	**75**	**-**

4.5.2 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 0 € en 2023.

© 2023 KPMG ESC & GS, société d'exercice libéral par actions simplifiée et société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].